

**COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE
SITE NATURA 2000 DE SEINE-SAINT-DENIS
DU 21 MAI 2019**

OBJET :

- Présentation du multi-sites Natura 2000 ;
- Etat de conservation des espèces Natura 2000, 7 ans de suivis ;
- Outils de mise en œuvre du DOCOB : avancement des plans de gestion, contrats et étude du Bois Saint-Martin;
- Evaluation des incidences 2018 ;
- Communication et sensibilisation au public ;
- Conclusion et perspectives 2019.

ETAIENT PRESENTS :

Environnement 93	M Francis REDON	Président
DRIEE IDF	M. Romain CLEMENT-PALLEC	Chargé d'études Natura 2000
Ville de Livry-Gargan	Mme Perrine BAKUM	Directrice adjointe Développement territorial – Urbanisme
Ville de Livry-Gargan	M. Arnold VOILLEMIN	Adjoint au Maire
ANCA	Mme Sylvie VANDENBRINK	Présidente
ANCA	Mme Pamela AMIARD	Chargée de mission
EPT EST-ENSEMBLE	Mme Bérénice CAHARD	Responsable biodiversité
LPO IDF	Mme Colette HUOT- DAUBREMONT	Responsable protection de la nature
Saint Gobain - Placoplatre	M. Eric FLAMAND	
Saint Gobain - Placoplatre	Mme Sophie MAMBRINI	Responsable environnement
Saint Gobain - Placoplatre	M. Gilles BOUCHET	Responsable développement
Préfecture 93	M. Xavier CAUDOUX	Adjoint au chef du bureau environnement
Préfecture 93	Mme Romane MESSAR	Rédactrice au bureau de l'environnement
Mairie de DUGNY	Mme Alexandra PASQUIER	Directrice Développement Durable
SNCF Réseau IDF	Mme Stéphanie MORISSON	Responsable pôle Biodiversité
Département de la Seine- Saint-Denis	M. Belaïde BEDREDDINE	Vice-président en charge de l'Ecologie urbaine, de l'Environnement et de l'Assainissement
Département de la Seine- Saint-Denis	Mme Frédérique DENIS	Conseillère départementale – Canton Noisy-le-Grand, Gournay sur Marne
Département de la Seine- Saint-Denis	M. Laurent DECHANDON	Directeur de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité (DNPB)
Département de la Seine- Saint-Denis	Mme Marthe MOURADIAN	Cheffe de service SEAN -DNPB
Département de la Seine-	M. Michaël DUCLOS	Technicien-gestionnaire - DNPB

Saint-Denis		
Département de la Seine-Saint-Denis	M. Gauthier MALHERBE	Technicien-gestionnaire - DNPB
Département de la Seine-Saint-Denis	Mme Cécile RAUSCHER	Technicienne-gestionnaire - DNPB
Département de la Seine-Saint-Denis	M. Nicolas BUTTAZZONI	Technicien gestionnaire - DNPB
Département de la Seine-Saint-Denis	M. Mehdi AZDOUD	Animateur Natura 2000 - DNPB

ETAIENT EXCUSES :

Plaine Commune	Mme Valérie BRIDOUX	Délégation Générale à l'Écologie Urbaine
EPT Est-Ensemble	Mme Mireille ALPHONSE	Vice- présidente à l'écologie
Ville de l'Île-Saint-Denis	M. Mohamed GNABALY	Maire
LPO – groupe local Forêt en Aulnoye	M. Eddie KINDT	

1- PRESENTATION DU BILAN DE L'ANNEE 2018

Le bilan recense l'ensemble des missions d'animations menées en 2018. Il détaille les axes suivants :

- La présentation du site Natura 2000, du DOCOB et des missions de l'animateur
- La gestion des habitats et des espèces comprenant l'état d'avancement des actions du DOCOB.
- L'évaluation des incidences des projets
- Les suivis et inventaires scientifiques
- Les outils d'information, de communication et de sensibilisation
- La veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site
- La gestion administrative et financière, et animation de la gouvernance du site

Le bilan Natura 2000 est joint à l'envoi de ce compte-rendu.

2- PRESENTATION DES CARACTERISTIQUES DU MULTI-SITES NATURA 2000

Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis est une zone de protection spéciale au titre de la directive « Oiseaux » par la présence de 12 espèces remarquables de l'annexe I. C'est un site constitué de 15 entités que sont les parcs et forêts du département. Ce multi-sites fonctionne comme un réseau permettant à chaque espèce de se déplacer d'une entité à l'autre.

C'est un site de petite taille, fragmenté et exceptionnel. En effet, c'est le seul site de l'Union Européenne à être entièrement en zone urbaine dense. Cette proximité de la ville induit une fréquentation des parcs et forêts de l'ordre de 10 millions de visiteurs. Ces derniers sont amenés à être plus nombreux au cours des années à venir. Malgré tout, le site accueille une grande diversité d'oiseaux dont les effectifs sont encore faibles. Les populations sont donc relativement fragiles.

Les 12 espèces ayant valu la désignation du site Natura 2000 sont inféodés à trois habitats différents : humide (étang, mare, cours d'eau), ouvert (prairie, friche, gazon) et forestier (forêt, bosquet).

Le site Natura 2000 a été créé en 2006 à l'initiative des associations naturalistes locales, de l'Etat et du Département. En 2009, le Département a été désigné pour rédiger le Document d'Objectifs (DOCOB), organe principal de gestion du site Natura 2000. Dès 2011, le DOCOB a été validé par arrêté préfectoral, le Département désigné comme structure porteuse et garant de la bonne mise en œuvre des actions du DOCOB pour une durée de trois ans (dernier renouvellement en 2018).

3- LES SUIVIS DES ESPECES : TENDANCES SUR 7 ANS ET FAITS MARQUANTS 2018

Le suivi de l'état de conservation des espèces Natura 2000 constitue l'une des actions fortes du DOCOB. En ce sens, il s'agit pour l'animateur de récolter le maximum d'information auprès de nos partenaires. De plus, afin d'homogénéiser la récolte des données sur l'ensemble des entités, l'animateur du site a réalisé en régie des suivis de certaines espèces peu connues.

1) Les oiseaux nicheurs

Blongios nain :

- La population du Blongios nain se porte plutôt bien et se répartit sur deux bastions : le parc Georges-Valbon et le parc du Sausset. Les nombreux contrats en faveur de l'espèce semblent avoir porté leur fruit en garantissant des habitats favorables sur ces sites. La population départementale représente en moyenne 20 % de celle d'Ile-de-France.
- L'année 2018 est marquée par la naissance de 4 juvéniles sur les deux parcs. Un individu immature a été observé au parc départemental de la Haute-Ile et en forêt Régional de Bondy. L'espèce semble en prospection de nouveaux territoires de nidification.

Sterne pierregarin :

- Des observations récurrentes sur le site Natura 2000 dont la population paraît stable. En 2018, 5 couples ont été observés sur un même radeau à sterne au lieu d'un couple l'année précédente. Le contrat de restauration fonctionne bien et permet ainsi l'installation d'une colonie. L'effet de groupe est profitable et 5 jeunes ont été observés.

Pic mar et Pic noir :

- Les suivis réalisés par l'animateur ont permis d'avoir une vision un peu plus claire des populations de Pics. La population de Pic mars est en progression alors que celle du Pic noir semble avoir atteint son optimum (3 couples). En effet, bien qu'à 60% forestier, le site de Seine-Saint-Denis ne possède pas suffisamment d'entités de grande taille (plus de 200 ha) riches en bois mûrs.

Bondrée apivore :

- La population de Bondrée semble être stable avec un couple observé annuellement au Bois de Bernouille. Un couple est probable au Bois Saint-Martin.
- Le site constitue surtout une zone de migration et de haltes occasionnelles.

2) Les oiseaux hivernants

Butor étoilé :

- La tendance de la population du Butor étoilé est stable et des individus sont observés ponctuellement sur des nouveaux sites (forêt régionale de Bondy et/ou parc départemental de la Haute-Ile).

- En 2018, un Butor étoilé a été retrouvé mort au parc départemental Georges-Valbon sans que la cause n'ait été identifiée. Une mauvaise nouvelle pour cette espèce rare.

Martin-pêcheur d'Europe :

- Les individus nichent en dehors du site Natura 2000 ce qui nous empêche d'avoir une vision sur le long terme de la capacité à se développer. Un contrat Natura 2000 a été lancé en 2018 pour la nidification de l'espèce au parc départemental du Sausset.

3) Les espèces de milieux ouverts

Le suivi sur 7 ans de ces espèces est sporadique et ne permet pas de définir de tendance claire sur l'évolution des populations. La tendance à l'échelle régionale tend vers la disparition de ces espèces en raison de menaces particulièrement élevées en milieu urbain : disparition d'habitats et de ressources alimentaires.

La réouverture du parc du plateau d'Avron (partie Rosny-sous-Bois) avec une friche fréquentée uniquement par du pâturage ouvre des perspectives.

4- OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Elaboration des plans de gestion

La démarche de constitution des plans de gestion est une action forte inscrite au DOCOB, qui nécessite un travail minimum d'un an de collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'entité. L'objectif est d'obtenir à terme un plan de gestion pour chacune des entités.

Ainsi, l'Agence des Espaces verts prévoit également de retravailler le plan d'aménagement des massifs boisés (Coteaux de l'Aulnoye, Bois de la Couronne et Forêt Régionale de Bondy) en partenariat avec l'ONF.

Le plan de gestion de l'Île Saint-Denis sera lancé à la rentrée 2019.

Le parc des Beaumonts géré par Est-Ensemble sera aussi réalisé dans les deux à venir et celui du parc du plateau d'Avron est inscrit dans le budget de la réouverture du site.

Contrat Natura 2000

En 2017 avait été présenté une étude sur la situation du Martin-pêcheur d'Europe dans le département avec l'objectif de proposer des actions opérationnelles pour accueillir l'espèce pendant sa nidification. Cette étude a permis d'être valorisée via un aménagement de génie écologique au parc départemental du Sausset.

Etude du Bois Saint-Martin par l'ANCA

L'étude réalisée par l'ANCA au Bois Saint-Martin a permis de découvrir un site exceptionnel en Seine-Saint-Denis. Ce dernier évolue naturellement depuis plusieurs années en étant classé en grande partie en arrêté de protection de biotope (APPB). En raison du caractère remarquable de cet espace, il est proposé qu'il rejoigne dès son acquisition par l'AEV, le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis par une procédure d'extension (3 à 5 ans).

5- L'ÉVALUATION DES INCIDENCES :

En tant qu'animateur du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis, nous accompagnons l'ensemble des porteurs de projet sur leur dossier des incidences afin que les enjeux Natura 2000 y soient intégrés le plus tôt possible. En effet, ces échanges donnent souvent lieu à des modifications du projet afin d'éviter et réduire toutes incidences significatives sur les espèces (et leurs habitats) ayant valu la désignation du site Natura 2000.

Nous invitons les communes et l'ensemble des partenaires à informer les porteurs de projets sur ou à proximité du site Natura 2000 à contacter au plus tôt l'animateur. En 2018, les porteurs de projet ont souvent été informés de la réglementation Natura 2000 juste avant le

dépôt de leur permis de construire. Cela a occasionné des retards dans leurs travaux et des délais d'instruction réduits. Ainsi, il s'avère nécessaire d'engager ces démarches le plus tôt possible.

Point d'alerte sur la procédure dérogatoire de compensation : au titre de Natura 2000, cette démarche est exceptionnelle et devra être portée devant le Ministère de l'Environnement. Ce dernier devra à son tour en informer la commission européenne. Les délais d'instruction sont donc fortement allongés. Il sera opportun d'éviter, de réduire et d'accompagner les projets afin de ne pas aller dans cette voie.

6- LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION

En 2017 et 2018 ont été proposées des formations Natura 2000 à destination des agents des collectivités partenaires, des bénévoles du réseau « Observ'acteurs » ainsi que des associations locales. Ces formations ont permis de mieux connaître les espèces Natura 2000 (leur écologie) mais aussi leurs habitats, ainsi que la gestion et l'animation. Une façon d'impliquer les gestionnaires à la conservation des espèces et plus largement de la biodiversité sur des parcs relais.

8- PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2019

Le travail mené jusqu'alors semble porter ses fruits pour les espèces des milieux humides et forestiers. La réouverture du plateau d'Avron laisse espérer que de nouveaux habitats soient favorables aux espèces réalisant des haltes migratoires.

La notion de la biodiversité apparaît dans la gestion des bassins de rétention départementaux dans le plan bassin. Cela augure d'une amélioration de ces zones comme de véritables relais pour les espèces Natura 2000.

Enfin, l'étude du bois Saint-Martin met en valeur l'intérêt de cet espace dans le département. Il pourrait à l'avenir étendre le site Natura 2000.

Échanges avec la salle pendant le COPIL

Colette HUOT-DAUBREMONT. De quels documents sont issues les données sur les espèces nicheuses en Ile-de-France ?

Mehdi AZDOUD les données IDF sont issues de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs d'IDF sorti en 2017 et réalisé par la LPO.

Frédérique DENIS confirme l'importance de protéger le bois Saint-Martin de tous les projets d'urbanisation car il s'agit d'un site unique. Non géré depuis plusieurs années, il constitue un poumon intact pour la préservation de la biodiversité.

La DRIEE indique que le réseau Natura 2000 est considéré comme complet en France. Si une extension du multi-sites actuel au titre de la directive Oiseaux apparaît tout à fait possible à horizon de 5 ans, la création d'un nouveau site ne sera pas autorisée. L'AEV indique que les acquisitions amiables sont en cours.

Arnold VOILLEMINE s'interroge sur la procédure dérogatoire de compensation notamment dans le cas du CDG Express.

Mehdi AZDOUD indique que les éléments communiqués lors du traitement du dossier n'ont pas permis de déterminer d'incidences significatives sur les espèces ayant valu la désignation. Des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement ont été définies en accord avec le porteur de projet.

SORTIE DECOUVERTE DU PARC FORESTIER DE LA POWDRERIE